

246 suppressions de postes pour les chambres de commerce en Paca

samedi 3 octobre 2015



6 à 7 000 postes sont menacés dans les CCI sur tout le territoire français.

Dans la région Paca, les salariés des chambres de commerce se mobilisent sur fond de réduction de leur budget par l'État.

« L'apprentissage est une voie d'excellence », déclarait François Hollande, le 30 avril, lors de l'inauguration d'un centre de formation des apprentis à Brest. Gageons que ses responsables ne la traitent pas avec médiocrité.

Une baisse de budget de 500 millions d'euros, au niveau national, des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) a été décidée dans le cadre d'une participation au plan d'économie du gouvernement pour la période 2015-

2017. Une pilule qui a du mal à passer auprès de certaines CCI hexagonales, sans compter les baisses de recettes fiscales d'un tiers sur trois ans qui leur sont imposées.

« Oui à la réforme, non aux licenciements »

Jacques Pfister, président de la CCI Marseille Provence (CCIMP), évoquait même un « hold-up » de l'État sur « le coffre » de ces institutions (lire La Marseillaise du 11 mai), dont l'une des missions fondamentales est la gestion des CFA et de la formation continue. Or dans le jargon libéral, qui dit réduction de budget implique plan social.

« Hier, les élus de la CCI ont validé la suppression de 246 postes en Paca. Marseille sera la plus touchée avec environ 145 départs », alerte Florence Piette, déléguée du personnel CFE-CGC « L'État prend de l'argent aux CCI mais il faut les réformer », ajoute-t-elle en évoquant le train de vie des dirigeants entre « voitures de fonction et cocktails », mondanités dont le budget n'est paradoxalement pas grevé en ces temps d'austérité.

Florence Piette évoque également l'inertie de l'État « qui ne bouge pas le doigt alors que l'on touche ici à l'emploi d'agents publics ». Un communiqué de presse cosigné par la CFE-CGC, la CFDT et FO estime que « malgré la baisse des dotations, les CCI peuvent avoir des résultats tout aussi performants sans remettre en cause le nombre de salariés ».

Les recettes affectées aux CCI, équivalentes en 2015 et en 2004, année qui n'avait pourtant donné lieu à aucun plan social, illustrent cette affirmation. 6 à 7 000 postes semblent menacés dans tout le territoire français.

« Pourquoi ne pas vendre alors des actifs des CCI afin de résorber ce coup de semonce porté à leurs budgets ? », s'interrogent des employés.

« La réduction de la masse salariale n'est pas un simple ajustement comptable. Nous voulons conformer la CCI aux nouvelles attentes des entreprises, notamment par le numérique », explique, quant à lui, Jacques Betbedé, directeur général de la CCIMP. Malgré les multiples suppressions de postes prévues par la direction de la CCI au niveau national, l'intersyndicale crie toujours : « Oui à la réforme et non aux licenciements ».

Philippe Amsellem